Légende

A1 Servitudes de protection des bois et forêts

A4 Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau

AC1 Servitudes de protection des monuments historiques incrits ou classés

AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC4 Servitudes de protection du patrimoine architectural et urbain

AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

EL3 Servitudes de halage et de marche à pied

EL11 Servitudes relatives aux voies express et au déviations d'agglomérations

I3 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations de distribution et de transport de gaz

I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

I7 Servitudes de protection relatives au stockage de gaz souterrain dans les formations naturelles

INT1 Servitudes au voisinage des cimetières

PT1 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les pertubations électro-magnétiques

PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

T1 Zone en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relative au chemin de fer

T4 Servitudes aéronautiques de balisage

T5 Servitudes aéronautique de dégagement

T7 Servitudes aéronautiques de dégagement

bati existant

PM1 Servitudes résultant du plan de prévention des risques (P.P.R.), inondations et coulées de boue (se référer au document réglementaire)

Axe de ruissellement avéré

Axe de ruissellement potentiel

Zone Marron

Zone Rouge

Zone Rose

Zone Orange

Zone Jaune

Zone Bleue

Limite communale

Limite parcellaire

Limite de la communauté de communes

Audignicourt
Vassens
Epagny
Vézaponin
Morsain
Bieuxy
Tartiers
Nouvron-Vingré
Saint-Christophe-à-Berry
Vic-sur-Aisne
Berny-Rivière
Fontenoy
Ressons-le-Long
Ambleny
Pernant
Montigny-Lengrain
Saint-Bandry
Laversine
Cutry
Saconin-et-Breuil
Mortefontaine
Coeuvres-et-Valsery
Dommiers
Soucy
Retheuil
Taillefontaine
Saint-Pierre-Aigle
Vivières
Montgobert
Puiseux-en-Retz
Haramont
Longpont

0 0.5 1 km

N

Département de l'Aisne

Communauté de Communes RETZ en VALOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

6. Annexe: 6.1.2 Carte des Servitudes d'utilité publique

APRES MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

Plan n°1

Donné à titre indicatif, sous réserve des évolutions du contenu et de l'existence des servitudes d'utilité publique depuis l'approbation du PLUi en date du 7 juillet 2023

Réalisé par : THN/CED	Référence : E17313	altereo
Validé par : EVC	1/28 000e	128 rue de Charenton 75012 PARIS
Mai 2023		

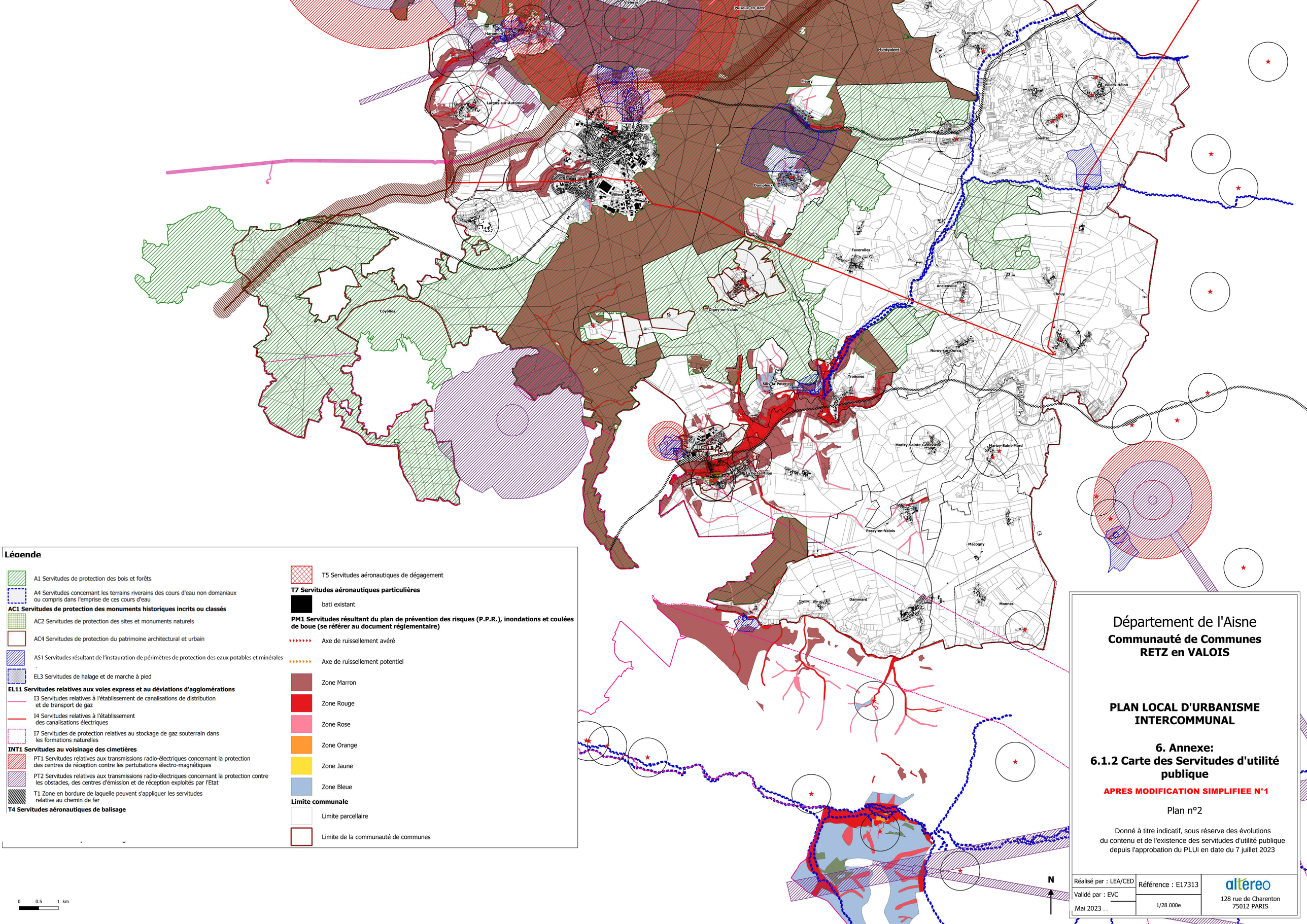

Légende

A1 Servitudes de protection des bois et forêts

A4 Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau

AC1 Servitudes de protection des monuments historiques incrits ou classés

AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC4 Servitudes de protection du patrimoine architectural et urbain

AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

EL3 Servitudes de halage et de marche à pied

EL11 Servitudes relatives aux voies express et au déviations d'agglomérations

I3 Servitudes relatives à l'établissement de canalisations de distribution et de transport de gaz

I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

I7 Servitudes de protection relatives au stockage de gaz souterrain dans les formations naturelles

INT1 Servitudes au voisinage des cimetières

PT1 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les pertubations électro-magnétiques

PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

T1 Zone en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relative au chemin de fer

T4 Servitudes aéronautiques de balisage

T5 Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 Servitudes aéronautiques particulières

bati existant

PM1 Servitudes résultant du plan de prévention des risques (P.P.R.), inondations et coulées de boue (se référer au document réglementaire)

Axe de ruissellement avéré

Axe de ruissellement potentiel

Zone Marron

Zone Rouge

Zone Rose

Zone Orange

Zone Jaune

Zone Bleue

Limite communale

Limite parcellaire

Limite de la communauté de communes

Département de l'Aisne

Communauté de Communes RETZ en VALOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

6. Annexe: 6.1.2 Carte des Servitudes d'utilité publique

APRES MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

Plan n°2

Donné à titre indicatif, sous réserve des évolutions du contenu et de l'existence des servitudes d'utilité publique depuis l'approbation du PLUi en date du 7 juillet 2023

Réalisé par : LEA/CED	Référence : E17313	altereo
Validé par : EVC	1/28 000e	128 rue de Charenton 75012 PARIS
Mai 2023		